

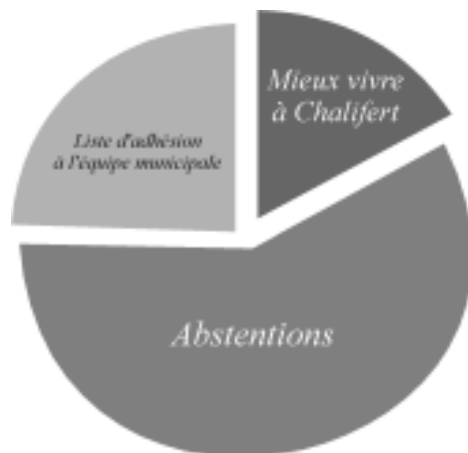
L'Echo de Chalifert

Journal indépendant d'informations locales

N° 8

Retour sur les élections complémentaires de mai dernier

De nombreux Chaliférois ont réagi ! Face à une gestion communale insensible aux priorités du village, 40% des votants ont exprimé leur mécontentement et ont voté pour la liste **Mieux Vivre à Chalifert**. Nous tenons à remercier nos électeurs de la confiance qu'ils nous ont témoignée. Nous nous sommes efforcé d'alerter les Chaliférois sur les risques que fait courir la gestion actuelle des dossiers qui vont engager durablement la commune ainsi que du manque de réalisme du Conseil face au village qui se dégrade. Cette alerte a été entendue mais pas suffisamment pour permettre d'élire les 5 conseillers que nous présentions. Nous ne désarmerons pas pour autant et nous continuerons à défendre résolument les intérêts d'une grande majorité de Chaliférois.



Les élections complémentaires, qui ont eu lieu le mois dernier à Chalifert, n'ont pas mobilisé les foules mais auront eu le mérite de montrer que le mécontentement des Chaliférois quant à la gestion de la commune n'est pas seulement la vision de quelques grincheux. Après 17 années de mandat, le Maire de Chalifert recueille moins de 25 % des voix des électeurs inscrits sur les listes électorales. Suffisant certes, pour " sauver les meubles " mais très loin du plébiscite qu'il espérait sans doute.

C'est donc réconfortés sur la légitimité de notre action que nous allons continuer à nous organiser pour offrir aux Chaliférois une nouvelle force de propositions.

Les prises de positions du Conseil municipal sur les sujets qui nous ont conduits à nous opposer à lui sont plus que jamais d'actualité d'autant que ce dernier possède aujourd'hui une plus large majorité. Ce n'est donc pas le moment de baisser les bras mais au contraire de redoubler d'attention pour que l'intérêt général soit respecté.

Notre présence renforcée au sein du Conseil aurait pu nous permettre de défendre, de l'intérieur, notre approche des dossiers sensibles. C'est donc de l'extérieur que nos voix se feront entendre, de manière organisée au travers de l'association MIEUX VIVRE A CHALIFERT que nous allons développer et que nous vous invitons à rejoindre. Isolément, nous n'avons aucune chance de nous faire entendre. En revanche, regroupés, nous pourrions nous opposer aux décisions qui ne nous paraissent pas conformes à l'intérêt du plus grand nombre. □

ASSOCIATION MIEUX VIVRE A CHALIFERT ADHÉSION

Nom :

Adhésion membre actif : 15 •

Prénom :

Adresse :

Dons :

Adresse électronique :

Chèque à établir au nom de Mieux vivre à Chalifert et à retourner à : Association Mieux Vivre A Chalifert
4 allée Renoir - 77144 Chalifert

La municipalité pourrait revoir sa copie

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive à son terme et très probablement le Conseil municipal souhaitera l'arrêter au cours du dernier trimestre 2006. Il faudra être particulièrement vigilant pour que ne soient pas commises des erreurs qui porteraient atteinte au patrimoine des Chaliférois. Il ne sera pas admis que certains terrains, aujourd'hui constructibles, puissent être déclassés. L'association Mieux Vivre à Chalifert s'est fixée pour objectif de défendre les intérêts des Chaliférois dans le cadre de l'action municipale. C'est le rôle qu'elle s'est donnée. Toutefois, il semblerait que la municipalité soit en train de revoir sa copie pour qu'aucun propriétaire ne soit lésé. Si tel est le cas, notre action aura eu le mérite de montrer que même dans une petite commune on ne peut pas faire n'importe quoi. Nous resterons vigilants jusqu'au vote définitif. □

ZONE D'ACTIVITÉS

Devons-nous poursuivre le projet de la Zone d'Activités ?

Nous l'avons longuement évoqué lors des précédents *Echo de Chalifert* : Chalifert ne bénéficiera pas des taxes professionnelles de la future zone d'activités du fait de notre entrée prématurée dans l'intercommunalité de Marne et Gondoire. Nous posons donc la question de l'intérêt pour les Chaliférois de poursuivre ce dossier qui de toute évidence générera davantage de nuisances que de retombées financières. Ne devons-nous pas, aujourd'hui, viser à rester le village résidentiel du secteur plutôt que de nous laisser envahir par la zone industrielle déjà à nos portes. La question devient, nous semble-t-il, légitime et mérite d'être débattue par le Conseil municipal en concertation avec la population. Le nouveau contexte est de nature à remettre à plat certaines idées, celle-ci en fait naturellement partie. Notre réflexion se limite pour l'instant à poser la question tant notre information est actuellement limitée sur le sujet notamment en terme de revenus fonciers. Nous ferons connaître notre avis dès que celui-ci sera plus éclairé. □

Les cours de tennis ouverts à tous les Chaliférois

Le dernier budget voté par le Conseil Municipal a mis en évidence des disproportions de traitement entre les différentes disciplines sportives représentées sur notre commune. Alors que le football, par exemple, ne dispose que de vétustes "algécos" non entretenus en guise de vestiaires, au point que les joueurs préfèrent se changer dans leur voiture, le tennis reçoit plus de 20 000 euros de subvention cette année (réfection des cours comprise). Que nous puissions disposer d'infrastructures décentes pour le tennis est une bonne chose, personne n'en doute, mais alors, tout comme les terrains de football, les cours de tennis devraient être d'un accès libre à tous les Chaliférois, adhérents ou non au club.

Les sommes engagées pour le tennis étant de plus en plus importantes, il nous semblerait juste de pouvoir laisser l'accès libre pendant les périodes durant lesquelles il n'y a ni entraînement ni compétition. Il suffirait, par exemple, de récupérer les clés en mairie en justifiant de sa domiciliation. Jouer au tennis en famille occasionnellement ne nécessite en aucun cas une adhésion annuelle à un club d'autant plus qu'il s'agit d'équipements communaux.

Et qui sait ? Des vocations nouvelles viendront peut être grossir le nombre de licenciés. □

L'équipe de l'Echo de Chalifert vous souhaite d'excellentes vacances et vous retrouvera dès septembre pour continuer à vous informer sur l'actualité de notre village.

L'Echo de Chalifert est édité par l'association
Mieux Vivre à Chalifert

Comité de rédaction :

*Laurent Simon, Jean-Luc Losa, Delphine Desroches,
Damien Dhénain, Laurette Paolini*
Pour nous contacter : echodechalifert@aol.com
par courrier : 4, allée Renoir - 77144 Chalifert